CQP OQ CMMEC OPÉRATEUR QUALIFIÉ EN CONDUITE ET MAINTENANCE DES MACHINES D'EMBOUTEILLAGE OU DE CONDITIONNEMENT COMMENT OBTENIR SON OUI DÉLIY

POUR GAGNER EN AUTONOMIE, RÉACTIVITÉ, POLYVALENCE

PRÉSENTATION DU COP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle. Ce CQP concerne la conduite et la maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement. Délivré par la CPNE*, il est inscrit au RNCP**.



UN CQP, POUR QUOI FAIRE?

Le CQP développe l'employabilité du salarié. Il permet de faire reconnaître des compétences et de développer des savoir-faire par des formations adaptées aux métiers et par la reconnaissance de l'efficacité et des qualifications.

A QUI S'ADRESSE LE COP?

Il est accessible à tous les publics : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires.

COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT?

• Soit par une formation intégrant une évaluation des compétences organisée par un organisme de formation. Les épreuves sont validées par un jury paritaire.

Il faut une année d'activité le jour de l'examen du jury (réalisée au cours des trois dernières années) pour être admis au CQP.

• Soit par une validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les salariés qui peuvent justifier de trois ans d'activités en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, tout ou partie du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées pour obtenir la totalité du CQP.



QUI DÉLIVRE LE CQP?

La CPNE de la branche, selon les décisions du jury professionnel régional.



QUEL FINANCEMENT?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP: pour les connaître s'adresser au FAFSEA.



Programme et modalités d'inscription page suivante.

* Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) Industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses (convention collective nationale).

** Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

JO du 29/11/14. Code NSF 221u.











oût 2014 - Studio graphique : Epicure ; Crédits photo : Fotolia : Jacques Palut, Deneuxben, Lognetic, Thomas Louapre, Lumières

ARCHITECTURF

COP Opérateur qualifié en conduite et maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement

LE COP OPÉRATEUR QUALIFIÉ EN **CONDUITE ET MAINTENANCE DES MACHINES** D'EMBOUTEILLAGE OU DE **CONDITIONNEMENT EST** COMPOSÉ DE 5 UNITÉS.

Chaque unité peut être obtenue indépendamment (par la VAE ou la formation).

UNITÉ 1

Se situer dans l'environnement professionnel et caractériser les process et les produits.

UNITÉ 2

Préparer, mettre en route et conduire une machine d'embouteillage ou de conditionnement avec polyvalence.

UNITÉ 3

Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau.

UNITÉ 4

Assurer la qualité, la traçabilité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement sur la ligne d'embouteillage ou de conditionnement.

UNITÉ 5

Accompagner les nouveaux arrivants.

POUR ALLER PLUS LOIN: 3 UNITÉS **OPTIONNELLES**

Ces unités sont indépendantes et accessibles par la VAE ou à l'issue d'une formation :

UNITÉ 6

Assurer la maintenance de deuxième niveau.

UNITÉ 7

Animer la qualité, la traçabilité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement.

UNITÉ 8

Réguler l'activité de la ligne et s'adapter aux différents types de machines

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour toute inscription et renseignement, contactez le FAFSEA dans votre région.

Toutes les adresses sont sur le site www.fafsea.com > le Fafsea dans votre région



CONTACTS:



FAFSFA www.fafsea.com

153 rue de la Pompe CS 60742 75179 Paris Cedex 16 Tél: 01 70 38 38 38 E-mail: info@fafsea.com



CNVS

Conseil National des Vins et Spiritueux www.cnvs.info Secrétariat CPNE 10. rue Pergolèse 75116 Paris Tél: 01 42 94 19 06 E-mail: contact@cnvs.info